

FLASH INFOS

Panorama de l'actualité de l'ASECNA

NUMERO
SPECIAL

TENUE DES RÉUNIONS DES INSTANCES STATUTAIRES À BRAZZAVILLE, AU CONGO

17 au 21 juillet 2023



N° SPECIAL
du 27 juillet 2023

S M M A I R E

Réunion des Instances Statutaires de Brazzaville

- Les discours à la cérémonie d'ouverture..... 5,6,7,8
- Passation de charge 9
- Signature accord aérien et remise de certification 9

RÉUNION DES INSTANCES STATUTAIRES DE BRAZZAVILLE



L'ASECNA a organisé les assises de ses instances statutaires du 17 au 21 juillet 2023 à Brazzaville au Congo. Après les réunions des commissions spécialisées et celle du Conseil d'Administration le 19, elles ont été marquées par la tenue de la 72ème session du Comité des Ministres, le 21 juillet, sanctionnée par le communiqué final ci-dessous

Le Comité des Ministres de l'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA) a tenu sa 72ème Réunion à Brazzaville, République du Congo, le 21 juillet 2023.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par Monsieur Anatole Collinet MAKOSSO, Premier Ministre du Congo.

Dans son discours, il a mis en exergue les atouts de l'ASECNA dans cette période post COVID. Il a souligné que l'expertise avérée de l'ASECNA, sa capacité à adopter les nouvelles technologies dans le domaine de l'aviation et la volonté affichée des Etats membres de mettre l'agence au service de tout le continent africain fondent sa conviction que ce bel outil de coopération doit à terme être l'un des piliers de la mise en œuvre de la vision 2063 de l'Union africaine à travers le Marché Unique du Transport Aérien en Afrique (MUTAA). Il a indiqué que l'accroissement prévisible du trafic aérien sur le continent, et partant du nombre d'avions dans le ciel africain, imposera à l'ASECNA une augmentation substantielle de l'offre de formation de cadres, d'importants investissements pour renforcer les équipements dans ses centres opérationnels et l'appui aux Etats pour consolider leurs structures nationales de gestion et de contrôle de l'aviation civile.

Auparavant, Monsieur Oumarou Malam Alma, Ministre des Transports de la République du Niger, Président du Comité des Ministres de l'ASECNA, a souligné la vocation panafricaine de l'ASECNA à travers son initiative « SBAS pour l'Afrique et l'Océan Indien » qui se dénomme désormais « Augmented Navigation for Africa » en abrégé, ANGA. ANGA est un acronyme qui signifie ciel en Swahili, l'une des langues les plus usitées en Afrique et langue officielle de l'Union africaine. Ce choix conforte la volonté politique des dirigeants de l'ASECNA de doter le

continent d'une solution de navigation pour l'Afrique et par l'Afrique.

Il a également évoqué l'adhésion de la République du Rwanda à l'ASECNA pour compter du 1er janvier 2024. Ce qui justifie la présence à cette réunion du Ministre rwandais des transports en tant qu'observateur. En mars dernier les autorités rwandaises ont renouvelé leur volonté de faire partie intégrante de la communauté ASECNA en paraphant le document qui officialise cette adhésion.

A l'issue de ses travaux, le Comité a adopté les décisions suivantes :

Au titre de la Révision du statut unique du personnel et du code de rémunération

Le Conseil a décidé la révision des articles du statut unique du personnel et du code de rémunération de l'Agence. Cette mesure, applicable à compter du 1er août 2023 avec effet rétroactif au 1er janvier 2023, consacre la revalorisation de la rémunération du personnel.

Il est important que les ministres soumettent un amendement à cette convention

Ils ont examiné et procédé à la révision du Statut Unique du Personnel.

Au titre de l'intégration de nouveaux aéroports dans les activités communautaires

Le Comité des Ministres a accepté le principe d'intégration dans la liste des aéroports communautaires de l'aéroport de Nema pour la Mauritanie et des aéroports de Ziguinchor et Saint Louis pour le Sénégal.

Au titre de l'obligation de réserve et continuité du service public

Le conseil a adopté le principe que « les agents de l'ASECNA sont astreints, à tout moment et en toute circonstance, à une obligation de réserve. Tout agent s'engage à travers la signature de son contrat de travail à assurer en toute circonstance la continuité du service public de sécurité aérienne. »

Fait à Brazzaville le 21 juillet 2023

Le Président du Comité des Ministres

Honoré SAYI,

Ministre des Transports, de l'aviation civile

et de la marine marchande de la République du Congo



RÉUNION DES INSTANCES STATUTAIRES DE BRAZZAVILLE

Les discours à la cérémonie d'ouverture

Au cours de la cérémonie d'ouverture du Comité des Ministres, c'est la députée-maire de Kintélé, Madame Stella Mensah SASSOU N'GUESSO, qui a pris la parole pour souhaiter aux participants à Brazzaville qui s'honore d'accueillir une fois encore une rencontre africaine dans le cadre de la 72ème réunion du comité des Ministres de l'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA).



Puis le Président du Comité des Ministres, Monsieur Oumarou Malam Alma, Ministre nigérien des Transports, a prononcé le discours bilan de son mandat de 12 mois à la tête du Comité des Ministres.



Excellence Monsieur le Premier Ministre ;

Mesdames et Messieurs les Présidents d'Institutions ;

Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement ;

Mesdames et Messieurs les Ministres des pays membres de l'ASECNA ;

Monsieur le Ministre des transports de la République du Rwanda ;

Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Représentants des Organisations

Interafricaines et Internationales ;

Monsieur le Président du Conseil d'Administration de l'ASECNA ;

Madame et Messieurs les Administrateurs ;

Monsieur le Directeur Général de l'ASECNA ;

Mesdames et Messieurs les experts de l'aviation civile ;

Honorables invités ;

Mesdames, Messieurs,

C'est avec un réel plaisir que je me retrouve dans cette belle et historique ville de Brazzaville, à l'occasion de la 72ème réunion du Comité des Ministres de l'ASECNA, pour vous faire le bilan de mon mandat en tant que Président de notre Comité et passer le témoin à mon collègue de la République du Congo qui prendra les rênes de notre instance pour les 12 prochains mois.

Mais avant j'ai le plaisir de m'acquitter d'un agréable devoir ; Celui d'exprimer notre profonde reconnaissance à son Excellence Denis Sassou-Nguesso, Président de la République, au Gouvernement et au peuple congolais pour l'accueil particulièrement chaleureux réservé aux participants de cette session annuelle de notre Comité.

J'exprime également ma gratitude à son Excellence Monsieur le Premier Ministre Anatole Collinet MAKOSSO qui, malgré ses hautes charges, rehausse de sa présence cette cérémonie.

Je saisis enfin cette opportunité pour remercier, au nom de mes collègues, le Ministre des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande du Congo, Monsieur Honoré SAYI, pour les excellentes conditions mises en place pour la bonne tenue de nos travaux et pour la parfaite organisation de notre session dans ce magnifique complexe de Kintélé.

Excellence Monsieur le Premier Ministre ;

Mesdames et Messieurs les Ministres ;

Distingués Invités ;

Je suis particulièrement honoré de prendre la parole devant cet aéropage de personnalités, pour partager avec mes collègues Ministres des pays membres de l'ASECNA et du Rwanda, mon expérience de Président du Comité des Ministres, mandat que j'ai eu le privilège d'exercer pendant 1 an au nom de mon pays le Niger.

Comme vous le savez, la présidence du Comité des Ministres de l'ASECNA est tournante et le pays qui abrite la session annuelle assume cette présidence jusqu'à la prochaine réunion.

C'est ainsi que, lors de sa 68ème Réunion tenue le 29 juillet 2022 à Niamey, le Niger a eu l'insigne honneur de se voir confier la présidence de notre Comité.

Au terme de mon mandat et au moment où je m'apprête à transmettre le flambeau à mon collègue et frère du Congo, permettez-moi de faire brièvement le point des événements majeurs qui ont jalonné la vie de l'Agence au cours de la présidence du Niger.

Permettez-moi tout d'abord d'insister sur le fait que les Instances Statutaires de l'ASECNA se tiennent à Brazzaville aux termes d'une année tourmentée pour notre Agence, marquée par le mouvement de grève d'une partie des contrôleurs aériens de l'ASECNA.

Interpelée sur cette question d'importance capitale dès la fin du Comité des Ministres de Niamey en juillet 2022, notre instance s'est immédiatement saisie du dossier et, en collaboration avec le Conseil d'Administration et la Direction Générale, nous avons mené des discussions avec les contrôleurs et les Représentants du personnel et nous nous félicitons du retour de la sérénité au sein de l'ASECNA du climat social apaisé qui y règne actuellement.

C'est le lieu pour moi de louer les vertus de la concertation et la pertinence du mécanisme de dialogue social mis en place au sein de l'Agence pour prendre en charge les revendications corporatistes de toute nature des travailleurs. Je saisis cette opportunité pour remercier les Ministres membres du comité restreint mis en place pour le suivi de ce dossier.

Si cette grève a été traitée avec le moins de dommages possibles pour nos Etats, elle doit nous interpeler sur la nécessité pour l'ASECNA de renforcer ses mécanismes internes de résolution des conflits sociaux et pour les Etats d'approfondir la réflexion afin de prémunir un secteur aussi stratégique que la navigation aérienne contre ce type de mouvements qui mettent indéniablement à mal la sécurité de notre espace aérien commun.

Excellence Monsieur le Premier Ministre ;

Mesdames et Messieurs les Ministres ;

Distingués Invités ;

Le second aspect sur lequel je voudrais attirer votre attention concerne l'adhésion de la République du Rwanda à l'ASECNA pour compter du 1er janvier 2024. A ce propos, je salue la présence parmi nous de notre collègue Ministre rwandais des transports en tant

qu'observateur. En mars dernier j'ai personnellement conduit une délégation comprenant le Président du Conseil d'Administration et le Directeur Général à Kigali. A l'occasion les autorités rwandaises ont renouvelé leur volonté de faire partie intégrante de la communauté ASECNA en paraphant le document qui officialise cette adhésion. Je félicite le Rwanda pour cette option et je reste convaincu, au regard des infrastructures et de la qualité des ressources humaines rwandaises dans le domaine de l'aviation civile, que l'entrée de ce pays au sein de l'ASECNA apportera un dynamisme nouveau à notre institution communautaire.

Du reste, cette nouvelle adhésion conforte notre volonté de faire de l'ASECNA une institution experte au service de tout le continent africain. C'est dans cette perspective que l'Agence poursuit la mise en œuvre de sa vision d'un ciel unique pour l'Afrique tout en s'investissant fortement dans l'opérationnalisation du Marché Unique du Transports Aérien en Afrique (MUTAA). C'est pourquoi une stratégie hardie de marketing politique est déployée pour attirer le maximum de pays africains au sein de notre Agence.

Toujours dans sa volonté d'afficher sa vocation panafricaine, et j'aborde à présent le volet opérationnel du bilan de l'année, l'initiative « SBAS pour l'Afrique et l'Océan Indien » de l'ASECNA se dénomme désormais « Augmented Navigation for Africa » en abrégé, ANGA. ANGA est un acronyme qui veut dire ciel en Swahili, l'une des langues les plus usitées en Afrique et langue officielle de l'Union africaine. Ce choix conforte la volonté politique des dirigeants de l'ASECNA à doter le continent d'une solution de navigation pour l'Afrique et par l'Afrique.

Le Programme ANGA qui vise l'unification du ciel africain s'inscrit aussi comme un catalyseur clé du Marché Unique du Transport Aérien en Afrique.

Je rappelle que les services satellitaires SBAS déployés par l'ASECNA permettent de renforcer les opérations de navigation aérienne, et d'améliorer la sécurité et l'efficacité des vols dans l'espace aérien de la région AFI (Afrique et Océan Indien), tout en réduisant leur impact environnemental. Avec cette technologie de pointe l'ASECNA sera le moteur de l'Afrique dans le domaine de la fourniture de services satellitaires de navigation aérienne de qualité au cours des prochaines années.

Excellence Monsieur le Premier Ministre ;

Mesdames et Messieurs les Ministres ;

Distingués Invités ;

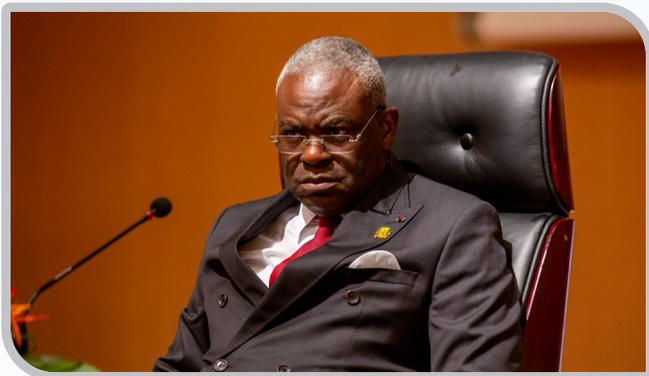
Après quelques années durant lesquelles l'aviation civile mondiale a traversé une « zone de fortes turbulences » marquée par les effets dévastateurs de la pandémie de

coronavirus, le transport aérien est en train de prendre un essor nouveau depuis quelques mois. Les prévisions les plus pessimistes des spécialistes ont été battues en brèche avec une reprise plus rapide du trafic aérien partout dans le monde et par conséquent sur le continent africain. Cette reprise relance également la forte bataille que se livrent les pays pour tirer profit des énormes ressources financières générées par le transport aérien.

L'Afrique doit se positionner pour tirer le maximum de profits de cette économie du transport aérien. C'est pourquoi les Etats doivent renouveler leur appui politique à l'ASECNA, notre outil communautaire qui gère depuis plus de 60 ans nos espaces aériens. Je puis vous assurer que mon pays le Niger, membre fondateur de l'ASECNA est résolument engagé à faire de l'ASECNA le meilleur fournisseur de services de navigation aérienne à l'échelle du continent africain. Je sais également que, les autres pays membres en font autant car l'ASECNA est un véritable levier pour nos économies à travers le transport aérien qui contribue fortement au développement durable de nos Etats.

Je souhaite plein succès à nos travaux

Merci de votre aimable attention



C'est le Premier Ministre du Congo, Son Excellence **Anatole Collinet MAKOSSO** qui a prononcé le discours d'ouverture de la 72ème réunion du Comité des Ministres.

Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement,

Messieurs les Ministres en charge de l'aviation civile des pays membres de L'ASECNA,

Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Représentants des Organisations Internationales, régionales et sous régionales,

Monsieur le Président du Conseil d'Administration de l'ASECNA,

Mesdames et Messieurs les Administrateurs,

Monsieur le Directeur Général de l'ASECNA,

Mesdames et Messieurs les experts de l'aviation civile,

Honorables invités,

Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un réel plaisir de souhaiter, au nom de Son Excellence Monsieur Denis SASSOU N'GUESSO, Président de la République, Chef de l'État, du Gouvernement et du Peuple congolais, la bienvenue à tous les Ministres qui ont fait le déplacement de Brazzaville pour prendre part à la 72ème Réunion du Comité des Ministres de notre organisation commune.

Je vous souhaite un agréable séjour sur les bords du Fleuve Congo et vous exhorte, en marge de vos travaux, à découvrir les merveilles de la République du Congo.

Messieurs les Ministres,

La tenue régulière des sessions de votre comité depuis plus de 60 ans traduit l'attachement de nos États à cet instrument de coopération technique dans un domaine aussi stratégique que la navigation aérienne.

En confiant la sécurité de nos espaces aériens, domaine de souveraineté par excellence de chaque pays à une agence commune, nos États ont pris conscience très tôt de l'impérieuse nécessité de mutualiser les ressources pour garantir la sécurité aérienne et assurer ainsi le développement du transport aérien dans notre espace communautaire. Depuis plus de six décennies, en effet, cette expérience de gestion coopérative des espaces aériens de plusieurs pays a porté du fruit et fait des émules dans le monde.

L'ASECNA, notre organisation commune, a su, dans un secteur où l'évolution technologique est permanente et rapide, s'adapter à son environnement et relever différents défis pour être présentée aujourd'hui comme un modèle réussi dans la communauté aéronautique internationale.

Si nous pouvons être légitimement fiers du succès de notre stratégie commune, nous devons également rester conscients des efforts à fournir pour maintenir l'excellence et faire face aux nouveaux défis qui se posent au transport aérien dans nos pays dans cette période post COVID. Ces défis ont pour noms la concurrence, les barrières de toutes natures qui subsistent entre divers pays dans notre espace communautaire et l'évolution technologique rapide dans le domaine de l'aviation civile.

Sur ce dernier point, je suis particulièrement heureux de constater que l'ASECNA a anticipé les évolutions futures dans la fourniture de services de navigation aérienne

en se dotant d'un système satellitaire à travers son programme des services de renforcement satellitaire (SBAS).

L'autre motif de satisfaction résulte du fait que l'ASECNA est reconnue par l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI) comme l'un des 7 fournisseurs au monde de ce type de services qui constitue assurément le futur de l'aviation civile internationale.

Messieurs les Ministres,

Cette expertise avérée, la capacité de l'ASECNA à adopter les nouvelles technologies dans le domaine de l'aviation et la volonté affichée des pays membres de mettre l'agence au service de tout le continent africain fondent notre conviction que ce bel outil de coopération doit à terme être l'un des piliers de la mise en œuvre de la vision 2063 de l'Union Africaine à travers le Marché Unique du Transport Aérien en Afrique (MUTAA).

L'ASECNA est bâtie sur 3 piliers : la solidarité qui cimenter l'engagement des États à mettre en commun leurs moyens pour mieux gérer collectivement leurs espaces aériens, les ressources humaines de qualité au service de notre agence et la quête permanente de l'excellence à travers l'innovation technologique.

Forte de 63 ans d'expérience, l'ASECNA est devenue une référence dans le monde de l'aéronautique. Pour preuve, l'Agence a reçu en 1972 le Prix Edward Warner, la plus haute distinction dans le domaine de l'aviation.

Messieurs les Ministres,

Après l'important déclin du nombre de passagers durant la pandémie à coronavirus, le trafic aérien connaît un accroissement fulgurant depuis quelques mois. Partout dans le monde, les compagnies aériennes, les fournisseurs de services de navigation aérienne et tous les acteurs de la chaîne du transport ont engagé la bataille pour tirer profit de cette manne économique.

L'accroissement prévisible du trafic aérien sur le continent, et partant du nombre d'avions dans le ciel africain, imposera à l'ASECNA une augmentation substantielle de l'offre de formation de cadres, d'importants investissements pour renforcer les équipements dans ses centres opérationnels et l'appui aux États pour consolider leurs structures nationales de gestion et de contrôle de l'aviation civile.

Ayant la charge de la gestion du secteur des transports dans vos pays respectifs, point n'est besoin de vous rappeler l'importance stratégique du transport aérien pour le développement de nos pays. A cet effet, vous avez la responsabilité de créer les conditions qui garantissent de manière efficace et pérenne, la bonne marche de l'ASECNA, en veillant particulièrement à donner à la direction générale, des orientations appropriées pour le renforcement de ce bel outil d'intégration et de coopération régionale

Messieurs les Ministres,

Comme vous le savez, l'objectif commun à nos États est de rendre notre espace aérien et nos aéroports plus sûrs que jamais, afin de contribuer de manière décisive, à une plus grande ouverture de notre continent sur le monde.

J'en appelle donc à votre sens élevé de responsabilité afin de vous permettre d'examiner avec la plus grande attention les questions soumises à votre décision.

Vos délibérations doivent être guidées par un seul souci : celui de faire de l'ASECNA un pôle d'excellence qui appelle toujours la satisfaction des États membres, de ses partenaires et de ses clients, suite à l'accomplissement régulier des missions qui lui sont assignées.

C'est sur cette note d'espoir que je souhaite plein succès à vos travaux et déclare ouverte la 72^e Session de la réunion du Comité des Ministres de l'ASECNA.

Je vous remercie.



RÉUNION DES INSTANCES STATUTAIRES DE BRAZZAVILLE

Passation de charge

A l'issue du discours du Premier Ministre, Monsieur Oumarou Malam Alma, Ministre des Transports de la République du Niger a passé la charge de Président du

Comité des Ministres de l'ASECNA à Monsieur Honoré SAYI, Ministre des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande du Congo pour un mandat de 12 mois.



Signature accord aérien et remise de certification

Au cours de la cérémonie d'ouverture du Comité des Ministres, Monsieur Honoré SAYI, Ministre des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande du Congo et Madame Adefunke Adeyemi, Secrétaire générale de la Commission africaine de l'aviation civile (CAFAC) ont procédé à la signature d'un mémorandum d'entente.

Le Premier Ministre a remis à Monsieur Daniel LEFEBVRE, Directeur Général de Aéroports du Congo (AERCO), le document de certification de l'Aéroport International de Brazzaville. Maya Maya devient ainsi le 3ème aéroport certifié en Afrique centrale après ceux de Libreville et Yaoundé.





Siège Social

32-38 avenue Jean Jaurès B.P 3144

Tel : (221) 33 849 66 00

Fax (221) 33 823 46 54

Délégation à Paris

75 RUE La BoÉTIE – 75 008 PARIS

TEL : (331) 44 95 07 18

Fax : (331) 42 25 73 11

Délégation auprès de l'OACI

999, UNIVERSITY STREET – SUITE 740

MONTREAL – QUÉBEC – H3C 5J9

TEL : (1514) 954 83 87

Fax : (1514) 954 15 8151

Délégation auprès de l'Union Africaine

**LUKE RESIDENCE, VILLA n°B185_3, SUB
CITY Yeka, ADDIS ABABA, KEBELE 20/21,**

TEL : +251983934191.